



Votre espace professionnel

Espace
professionnel
FOCUS
sur

Les téléprocédures

**Changer d'adresse électronique
de connexion ou de mot de passe**

Sommaire

| | |
|---|----|
| 1. Présentation..... | 3 |
| 1.1 Objet de la fiche..... | 3 |
| 1.2 À qui s'adresse ces procédures ?..... | 3 |
| 1.3 Précision sur le champ de ces procédures..... | 3 |
| 1.4 Étapes de ces procédures..... | 4 |
| 1.5 Pré-requis..... | 4 |
| 2. Accès à votre espace professionnel sur www.impots.gouv.fr | 5 |
| 3. Modification de votre mot de passe..... | 11 |
| 4. Modification de votre adresse électronique de connexion..... | 14 |
| 4.1 Renseignement de votre nouvelle adresse électronique de connexion..... | 15 |
| 4.2 Activation de l'espace professionnel avec la nouvelle adresse électronique de connexion...18 | |
| 4.2.1 Si vous avez cliqué sur le bouton « OK », vous accédez à la suite de la procédure depuis www.impots.gouv.fr | 18 |
| 4.2.2 Si vous avez cliqué sur le lien d'activation, vous accédez directement à l'écran d'activation (sans passer par les écrans ci-avant)..... | 20 |
| 4.3 Sauvegarde des informations récapitulatives de votre espace professionnel..... | 23 |
| 4. En cas de problème dans l'accomplissement de cette démarche..... | 26 |

1. Présentation

1.1 Objet de la fiche

Les usagers professionnels des téléprocédures de l'administration fiscale peuvent accéder à leurs services en ligne dans leur espace avec une adresse électronique et un mot de passe.

Un espace est accessible par une adresse électronique et un mot de passe choisis par l'utilisateur lors de la création de l'espace.

L'adresse électronique et le mot de passe peuvent être modifiés par la suite grâce à la procédure « Gérer vos identifiants ».

Cette fiche¹ présente l'enchaînement des écrans de la procédure de modification des identifiants d'accès à un espace.

1.2 À qui s'adresse ces procédures ?

Cette procédure s'adresse à tout usager détenant un espace (mode simplifié ou expert) souhaitant changer les paramètres d'accès (adresse électronique et/ou mot de passe) de son espace.

1.3 Précision sur le champ de ces procédures

Il n'existe pas de restriction sur les modalités de cette procédure.

Conformément aux bonnes pratiques portant sur la sécurité des applications informatiques, nous conseillons aux usagers de **modifier régulièrement le mot de passe** associé à leur espace professionnel et de ne pas utiliser un même mot de passe pour plusieurs sites internet.



Aussi bien lors de la création de l'espace que lors de la modification ultérieure, les coordonnées doivent être soigneusement conservées (impression et/ou sauvegarde du fichier généré au format PDF).

En effet, certaines des informations présentes sur le récapitulatif - numéro d'abonné, adresse électronique de connexion, question de confiance et réponse correspondante, etc. - sont indispensables lors de certaines opérations particulières (oubli du mot de passe, changement des identifiants, etc.).

¹ L'ensemble des fiches FOCUS est disponible sur le site www.impots.gouv.fr > Votre espace professionnel > [Aide : accéder aux fiches pratiques](#)

1.4 Étapes de ces procédures

Les étapes diffèrent selon la procédure utilisée.

Dans les deux cas, vous accédez d'abord à votre espace professionnel sur [impôts.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

- Si, vous souhaitez modifier **uniquement votre mot de passe** (cf. chapitre 3. Modification de votre mot de passe) la procédure se réalise en une unique étape.
- Si, vous souhaitez modifier **votre adresse électronique de connexion, avec ou sans modification du mot de passe** (cf. chapitre 4. Modification de votre adresse électronique de connexion), la demande de modification aboutit à **l'envoi d'un code d'activation dans votre messagerie électronique**. Puis, vous devez **activer la modification et sauvegarder et/ou imprimer les informations récapitulatives de votre espace**.

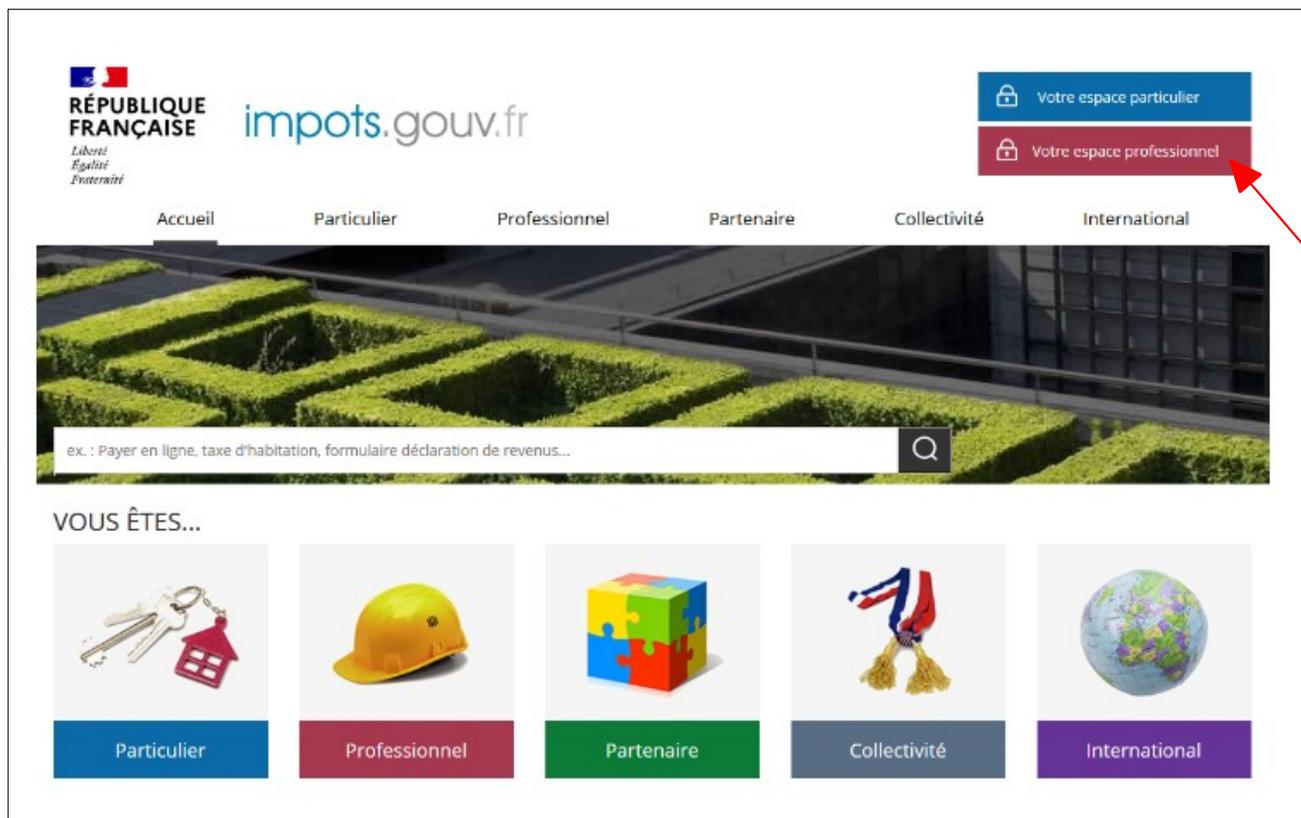
1.5 Pré-requis

L'utilisateur doit détenir un espace professionnel accessible par l'adresse électronique de connexion et le mot de passe préalablement choisis.

Les enchaînements des écrans de chacune des procédures seront successivement présentés.

2. Accès à votre espace professionnel sur www.impots.gouv.fr

La procédure débute par l'accès à la page d'accueil du site www.impots.gouv.fr.



☞ Cliquez sur le bouton « Votre espace professionnel »

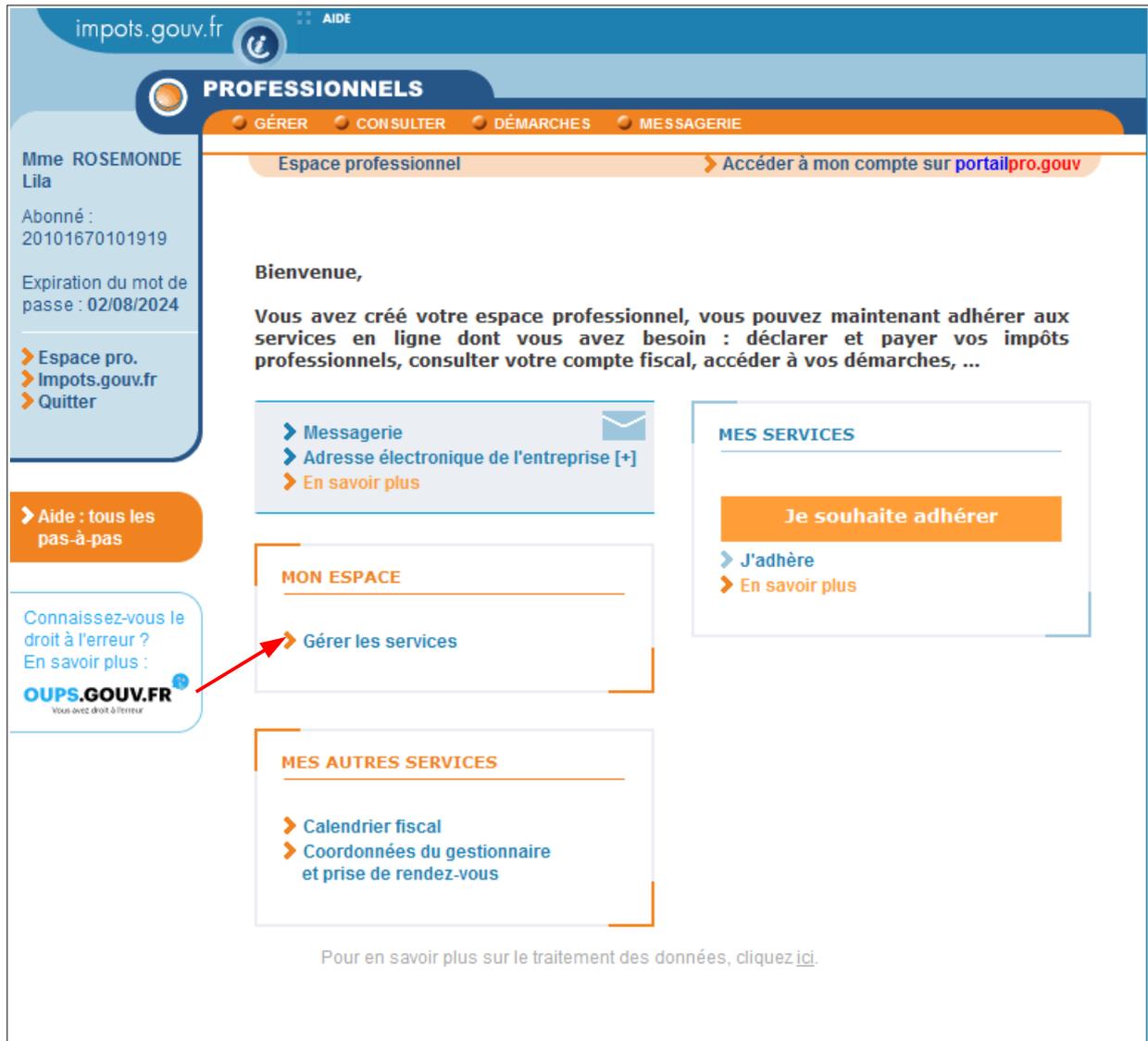
L'écran ci-dessous vous est ensuite affiché :

The screenshot displays the 'impots.gouv.fr' website interface. At the top left, the French Republic logo and 'impots.gouv.fr' are visible. On the top right, there are two buttons: 'Votre espace particulier' (blue) and 'Votre espace professionnel' (red). Below these, a breadcrumb trail reads 'Accueil > Authentification' and an 'Aide : accéder aux fiches pratiques' link is present. The main content is divided into two columns. The left column, titled 'Connexion à mon espace professionnel', contains a form with 'Adresse électronique' and 'Mot de passe' fields, a 'Connexion' button (highlighted with a red arrow), and a 'Payer mes impôts locaux' button. The right column, titled 'Création de mon espace professionnel', contains a 'Créer mon espace professionnel' button. Below this, the 'Activation de mon espace / mes services' section features an 'Activer mon espace / mes services' button. The footer identifies the 'Direction générale des Finances publiques'.

☞ Saisissez votre adresse électronique et votre mot de passe expiré et cliquez sur le bouton « Connexion ».

La page d'accueil de votre espace s'affiche. Trois écrans sont possibles selon que vous disposiez de services pour aucune, une seule, ou plusieurs entreprises.

Écran 1: Vous ne disposez d'**aucun service**.



👉 Cliquez sur le lien « Gérer les services »

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

GÉRER CONSULTER DÉCLARER PAYER DÉMARCHES MESSAGERIE

Espace professionnel > Créer mon compte sur [portailpro.gouv](#)

Mme Lila ROSEMONDE

Abonné : 20101670101919

Expiration du mot de passe : 31/05/2024

Espace pro.
Impots.gouv.fr
Quitter

Messagerie
Adresse électronique de l'entreprise [+]
En savoir plus

Aide : tous les pas-à-pas

Connaissez-vous le droit à l'erreur ?
En savoir plus : [OUPS.GOUV.FR](#)
Vous avez droit à l'erreur

MON ESPACE

- Gérer les services
- Gérer les comptes bancaires [+]
- Gérer les contrats de prélèvement automatique [+]

MES AUTRES SERVICES

- Calendrier fiscal
- Tests tiers déclarants
- Coordonnées du gestionnaire et prise de rendez-vous

DOSSIER COURANT

SIREN 000299001
SARL MARTIN DISTRIBUTION

MES SERVICES

Consulter

- Compte fiscal [+]
- Avis CFE

Déclarer

- TVA
- Impôt sur les sociétés
- Taxe sur les salaires
- CVAE
- Revenus de capitaux mobiliers [+]
- Taxe activités polluantes
- Taxe int. consommation
- Taxe v. vénale immeubles
- Taxe de séjour
- Taxe conv. d'assurances
- Résultat [+]
- Revenus SCI non soumises IS [+]
- Tiers déclarants
- Dispositif DAC6 [+]

Payer

- TVA
- Impôt sur les sociétés
- Taxe sur les salaires
- CVAE
- Revenus de capitaux mobiliers
- Taxe activités polluantes
- Taxe int. consommation
- Taxe v. vénale immeubles
- Taxe conv. d'assurances
- Prélèvement à la source [+]
- CFE et autres impôts
- Dettes fiscales [+]

Démarches

- Remboursement de TVA UE
- Guichet de TVA UE
- Gérer mes biens immobiliers
- Cession de droits sociaux [+]
- Successions vacantes

Pour en savoir plus sur le traitement des données, cliquez [ici](#).

Écran 2 : vous disposez de services pour **une seule entreprise** ; il vous est présenté le dossier courant avec les services associés.

➔ Cliquez sur le lien « Gérer les services »

Écran 3 : vous disposez de services pour plusieurs entreprises.

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

DOSSIER GÉRER CONSULTER DÉCLARER PAYER DÉMARCHES MESSAGERIE

Espace professionnel > Accéder à mon compte sur [portailpro.gouv](#)

Mme ROSEMONDE Lila

Abonné : 20101670101919

Expiration du mot de passe : 31/05/2024

Espace pro.
Impots.gouv.fr
Quitter

Aide : tous les pas-à-pas

Connaissez-vous le droit à l'erreur ?
En savoir plus : [OUPS.GOUV.FR](#)
Vous avez droit à l'erreur

MES DOSSIERS

- > Choisir un dossier
- > Voir tous mes dossiers

MON ESPACE

- > Gérer les services
- > Gérer les comptes bancaires [+]
- > Gérer les contrats de prélèvement automatique [+]

MES AUTRES SERVICES

- > Calendrier fiscal
- > Tests tiers déclarants
- > Coordonnées du gestionnaire et prise de rendez-vous

MES SERVICES

Consulter

- > Compte fiscal [+]
- > Avis CFE

Déclarer

- > TVA
- > Impôt sur les sociétés
- > Taxe sur les salaires
- > CVAE
- > Revenus de capitaux mobiliers [+]
- > Taxe activités polluantes
- > Taxe int. consommation
- > Taxe v. vénale immeubles
- > Taxe de séjour
- > Taxe conv. d'assurances
- > Résultat [+]
- > Revenus SCI non soumises IS [+]
- > Tiers déclarants
- > Dispositif DAC6 [+]

Payer

- > TVA
- > Impôt sur les sociétés
- > Taxe sur les salaires
- > CVAE
- > Revenus de capitaux mobiliers
- > Taxe activités polluantes
- > Taxe int. consommation
- > Taxe v. vénale immeubles
- > Taxe conv. d'assurances
- > Prélèvement à la source [+]
- > CFE et autres impôts
- > Dette fiscale [+]

Démarches

- > Remboursement de TVA UE
- > Guichet de TVA UE
- > Gérer mes biens immobiliers
- > Cession de droits sociaux [+]
- > Successions vacantes

Pour en savoir plus sur le traitement des données, cliquez [ici](#).

👉 Cliquez sur le lien « Gérer les services »

Dans tous les cas, après avoir cliqué sur le lien « Gérer les services », l'écran ci-dessous s'affiche :

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

Abonné:
20232230000101
ROSEMONDE
Lila

PARIS
FRANCE

Quitter

Professionnels

SERVICES EN LIGNE

- Adhérer aux services en ligne
En savoir plus
- Gérer vos substitutions (remplacer le titulaire)
En savoir plus
- Consulter vos services (habilitations)
En savoir plus

INFORMATIONS PERSONNELLES

- Gérer vos coordonnées
En savoir plus
- Gérer votre adresse électronique de connexion / votre mot de passe
En savoir plus
- Supprimer votre espace professionnel
En savoir plus

DROITS D'ACCES

- Gérer vos administrateurs suppléants
En savoir plus
- Gérer ou consulter vos délégations
En savoir plus

DOSSIERS

- Gérer les comptes bancaires de l'entreprise
En savoir plus
- Modifier l'adresse électronique de l'entreprise
En savoir plus

☞ Cliquez sur le lien « Gérer votre adresse électronique de connexion / votre mot de passe pour commencer la procédure

FIN d'étape

À partir de cette étape, la procédure à suivre est fonction de l'information que vous souhaitez modifier :

- **modifier votre mot de passe**, vous devez suivre le processus décrit dans le chapitre **3. Modification de votre mot de passe.**

- Si vous souhaitez **modifier votre adresse électronique de connexion** (avec ou sans modification du mot de passe), vous devez suivre le processus décrit dans le chapitre **4. Modification de votre adresse électronique de connexion.**

3. Modification de votre mot de passe

Vous arrivez sur l'écran qui vous permet de choisir le paramètre que vous souhaitez modifier :

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

Abonné:
20232230000101
ROSEMONDE
Lila

PARIS
FRANCE

Quitter

Professionnels

Accès sans certificat

Modifiez vos identifiants.

Cochez le(s) identifiant(s) que vous souhaitez modifier

Modifier mon adresse électronique lila.rosemonde@orange.fr

Confirmez votre nouvelle adresse électronique

Saisir mon nouveau mot de passe :
(20 caractères minimum)
Pensez à noter votre mot de passe.

Niveau de sécurité : Fort

Confirmez votre nouveau mot de passe

Annuler Valider les modifications

Le mot de passe doit être composé d'une série de chiffres et de lettres, sans espaces et comporter 20 caractères au minimum.

☞ Cochez la case « Saisir mon nouveau mot de passe »

☞ Indiquez puis confirmez votre nouveau mot de passe

☞ Cliquez sur le bouton « Valider les modifications »

Recommandations pour prévenir des usurpations

- 1 mot de passe différent pour chaque site (limitation des effets en cas d'interception) ;
- 1 mot de passe différent de ceux utilisés précédemment ;
- ne l'envoyez pas par courriel (les messageries électroniques sont cibles de nombreuses tentatives de piratage) ;
- ne l'écrivez jamais sur quelque support que ce soit (ni fichier ni papier) ;
- renouvelez vos mots de passe régulièrement (notamment en cas de changement de collaborateur) ;

Pour faciliter la mémorisation, vous pouvez adopter par exemple la technique de la phrase « Un tien vaut mieux que deux tu l'auras » : 1tvmq2t!A.

Par ailleurs, il est conseillé de configurer votre navigateur pour qu'il ne se souvienne pas des mots de passe saisis.

Après la validation des modifications, l'écran de confirmation vous est alors affiché :

The screenshot shows the 'impots.gouv.fr' website interface. At the top left, the logo 'impots.gouv.fr' and a 'AIDE' link are visible. Below the logo, the user is identified as 'Abonné: 20232230000101 ROSEMONDE Lila' with the location 'PARIS FRANCE'. A 'Quitter' button is at the bottom left. The main content area is titled 'PROFESSIONNELS' and 'Professionnels'. A blue banner indicates 'Réinitialisation de votre mot de passe'. Below this, the user's name 'Civ. neutre ROSEMONDE Lila' is shown. A confirmation message states: 'Votre mot de passe a été réinitialisé avec succès. Ce mot de passe est valable jusqu'au 24 août 2026. Vous allez recevoir un courriel de confirmation.' An 'OK' button is located at the bottom right of the confirmation area.

☞ Cliquez sur « OK » pour revenir à la page d'accueil.

Un courriel de confirmation est également envoyé dans votre boîte aux lettres électronique :

Espace professionnel - Modification du mot de passe

De : ne-pas-repondre@dgfip.finances.gouv.fr

A : lila.rosemonde@orange.fr

Date : 2023-08-25 15:10:00

Bonjour,

Vous avez modifié votre mot de passe ; cette demande a bien été prise en compte.

Celui-ci est valable jusqu'au **24 août 2026**.

En cas d'oubli de votre mot de passe, vous devrez saisir votre réponse à la question de confiance présente dans vos informations personnelles ("Gérer vos coordonnées").

L'Administration fiscale vous remercie de l'intérêt que vous portez à ses services.

Si vous avez une question particulière, nous vous invitons à ne pas répondre à l'adresse électronique de ce message mais à vous connecter sur notre site impots.gouv.fr où vous trouverez les réponses aux questions les plus fréquentes.

L'Administration fiscale ne vous sollicite jamais (que ce soit par mail, par SMS ou par téléphone) pour vous demander de communiquer de quelque manière que ce soit vos identifiants ou vos coordonnées bancaires. Si vous recevez un tel message, ne cliquez sur aucun lien, n'appellez pas le numéro indiqué et ne tenez pas compte des informations qu'il contient car il s'agit sans doute d'un message de phishing.

Remarque : la procédure « Mot de passe oublié » permet également de modifier le mot de passe, mais nécessite de connaître la réponse à la question de confiance de votre espace professionnel.

FIN de la procédure de modification du mot de passe : votre mot de passe a été modifié avec succès.

Le contenu de votre espace n'est pas modifié. Ainsi, vous retrouverez tous les services en ligne dans les mêmes conditions que précédemment.

4. Modification de votre adresse électronique de connexion

La modification de l'adresse électronique de connexion (avec ou sans modification du mot de passe) se fait en 3 étapes successives pour garantir un niveau de sécurité élevé :

- La 1^{ère} étape vous permet de **renseigner votre nouvelle adresse électronique de connexion**.

A l'issue de cette étape, **un code d'activation** vous est envoyé par courriel pour vérifier la validité de la nouvelle adresse électronique de connexion que vous avez renseignée.

- La 2^{ème} étape, consistant à **saisir le code d'activation** qui vous a été adressé au terme de la première étape, vous permet de valider la modification de l'adresse électronique de connexion à votre espace.
- La 3^{ème} étape consiste à **sauvegarder les informations récapitulatives** de votre espace. Vous pourrez ensuite accéder à votre espace avec votre nouvelle adresse électronique et votre mot de passe.
- **PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES** : les usagers acceptent que les données nominatives collectées lors de la phase d'inscription soient utilisées par le portail fiscal pour les informer du fonctionnement des services proposés, des modifications récentes de la législation, ou pour assurer la diffusion d'informations susceptibles de concerner leur activité professionnelle, notamment par l'envoi de courriels.
- **DROITS D'ACCES ET DE RECTIFICATION** : par ailleurs, conformément à la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, les usagers disposent d'un droit d'accès et de rectification sur les informations les concernant, et peuvent solliciter de ne plus recevoir les courriels mentionnés au point 4 en en faisant la demande par le biais de l'adresse électronique suivante : desabonnement@dgfip.finances.gouv.fr

4.1 Renseignement de votre nouvelle adresse électronique de connexion

Après avoir accédé à votre espace puis au menu de gestion de l'espace, **vous cliquez sur le lien « Gérer vos coordonnées »** et arrivez sur l'écran qui vous permet de choisir l'identifiant que vous souhaitez modifier.

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

Abonné:
20232230000101
ROSEMONDE
Lila

PARIS
FRANCE

Quitter

Professionnels

Accès sans certificat

Modifiez vos identifiants.

Cochez le(s) identifiant(s) que vous souhaitez modifier

Modifier mon adresse électronique lila.rosemonde@orange.fr

Confirmez votre nouvelle adresse électronique

Saisir mon nouveau mot de passe :
(20 caractères minimum)
Pensez à noter votre mot de passe.

Niveau de sécurité de votre mot de passe

Confirmez votre nouveau mot de passe



Annuler Valider les modifications

- ↪ **Cochez la case « Modifier mon adresse électronique »**
- ↪ **Indiquez puis confirmez votre nouvelle adresse électronique de connexion**
- ↪ **Cliquez sur le bouton « Valider les modifications »**

Le système vous informe alors qu'un courriel contenant **un code d'activation** est envoyé à l'adresse électronique que vous venez de choisir comme nouvel identifiant.

En principe, cet envoi est immédiat, mais la réception peut être différée par votre gestionnaire de messagerie électronique.

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

Abonné:
20232230000101
ROSEMONDE
Lila

PARIS
FRANCE

Quitter

Professionnels

Activation de votre espace abonné.....

Civ. neutre ROSEMONDE Lila

Vous allez recevoir le code d'activation dans votre messagerie.
Si vous ne le recevez pas, vérifiez que l'adresse que vous avez saisie (lili.rosemonde@orange.fr) est correcte, et consultez la rubrique "Courrier indésirable" ou "Spam" de votre messagerie personnelle.

*Remarque : Ce code n'est pas un mot de passe.
Il ne doit être utilisé qu'une seule fois pour activer votre espace abonné.*

Pour activer votre espace abonné sur le site impots.gouv.fr, vous devez cliquer sur :
"Votre espace professionnel" situé en haut à droite de l'écran, puis sur "Activer mon espace / mes services".

Vous disposez d'un délai de 48h, à compter de l'envoi du code ci-dessus, pour activer votre espace abonné.

OK

Pour achever la procédure de modification de l'adresse électronique de connexion, vous devez activer votre espace au moyen du code reçu.

Pour cela :

- soit vous avez d'ores et déjà récupéré votre code d'activation dans votre messagerie électronique

↳ **alors cliquez directement sur le lien « Activez votre espace abonné »**

- soit vous n'avez pas encore récupéré votre code d'activation dans votre messagerie électronique

↳ **alors cliquez sur le bouton « OK », vous procéderez à l'activation une fois le courriel d'activation récupéré (le chemin pour effectuer l'activation y figurera)**

Rappel du chemin d'activation : www.impots.gouv.fr > Votre espace professionnel > Activer mon espace / mes services



Vous devez activer votre compte dans le délai de 48h.
Au-delà de ce délai, le code d'activation reçu sera inopérant et vous devrez reprendre la procédure de modification de votre adresse électronique de connexion depuis le début pour recevoir un nouveau code vous permettant l'activation.

Voici un exemple de courriel contenant un code d'activation envoyé à l'adresse électronique que vous avez nouvellement choisie comme identifiant :

Espace professionnel - Création ou modification de l'espace

De : ne-pas-repondre@dgfip.finances.gouv.fr
A : lila.rosemonde2@orange.fr
Date : 2023-08-22 13:00:00

Vous avez demandé la création d'un espace professionnel ou vous y avez apporté une modification. Cette demande a bien été prise en compte. Votre espace professionnel sera actif lorsque vous aurez saisi le code suivant :

mHPstewGkBYj

Remarque : ce code n'est pas un mot de passe. Il ne doit être utilisé qu'une seule fois pour activer votre espace professionnel.

Pour activer votre espace professionnel, veuillez suivre la procédure suivante :

- 1. connectez-vous sur le site impots.gouv.fr
- 2. cliquez sur "Votre espace professionnel" situé en haut à droite de l'écran
- 3. cliquez sur "Activer mon espace / mes services"
- 4. saisissez le code d'activation reçu ci-dessus et validez
- 5. saisissez l'adresse électronique de connexion à l'espace et validez

Vous disposez d'un délai de 48 heures maximum pour activer votre espace professionnel à compter de l'envoi de ce message.

La DGFIP vous remercie de l'intérêt que vous portez à ses services.

Si vous avez une question particulière, nous vous invitons à ne pas répondre à l'adresse électronique de ce message mais à vous connecter sur notre site impots.gouv.fr où vous trouverez les réponses aux questions les plus fréquentes.

L'Administration fiscale ne vous sollicite jamais (que ce soit par mail, par SMS ou par téléphone) pour vous demander de communiquer de quelque manière que ce soit vos identifiants ou vos coordonnées bancaires. Si vous recevez un tel message, ne cliquez sur aucun lien, n'appellez pas le numéro indiqué et ne tenez pas compte des informations qu'il contient car il s'agit sans doute d'un message de phishing.



FIN d'étape : votre espace professionnel accessible par la saisie d'une adresse électronique et d'un mot de passe est en attente d'activation.



Vous devez l'activer dans le délai de 48h pour que la modification de votre adresse électronique de connexion soit effective.

Remarque : tant que cette modification n'aura pas été activée, seule l'adresse électronique que vous utilisez jusqu'à présent vous permettra l'accès à votre espace.

4.2 Activation de l'espace professionnel avec la nouvelle adresse électronique de connexion

L'enchaînement des écrans dépend de l'action effectuée à la fin de la 1ère étape (action sur le bouton « OK » ou sur le lien « Activez votre espace abonné »).

4.2.1 Si vous avez cliqué sur le bouton « OK », vous accédez à la suite de la procédure depuis www.impots.gouv.fr

L'accès se fait depuis la page d'accueil du site www.impots.gouv.fr.

The screenshot shows the homepage of the French tax authority website. At the top left is the logo of the République Française with the motto "Liberté, Égalité, Fraternité" and the URL "impots.gouv.fr". To the right, there are two buttons: "Votre espace particulier" (blue) and "Votre espace professionnel" (red), with a red arrow pointing to the latter. Below these are navigation tabs: "Accueil", "Particulier", "Professionnel", "Partenaire", "Collectivité", and "International". A search bar is present with the text "ex. : Payer en ligne, taxe d'habitation, formulaire déclaration de revenus...". Below the search bar, the text "VOUS ÊTES..." is followed by five icons representing different user types: "Particulier" (keys and house), "Professionnel" (yellow hard hat), "Partenaire" (colorful puzzle pieces), "Collectivité" (French flag and brooms), and "International" (globe). Each icon is above a corresponding colored button.

☞ Cliquez sur le bouton « Votre espace professionnel »

L'écran ci-dessous vous est ensuite affiché :

The screenshot shows the 'impots.gouv.fr' website interface. At the top left is the French Republic logo with the motto 'Liberté, Égalité, Fraternité'. The main navigation bar includes 'Votre espace particulier' (blue) and 'Votre espace professionnel' (red). The breadcrumb trail reads 'Accueil > Authentification'. An 'Aide : accéder aux fiches pratiques' link is visible. The page is divided into two main columns. The left column, titled 'Connexion à mon espace professionnel', contains a form with fields for 'Adresse électronique' and 'Mot de passe', a 'Connexion' button, and a 'Mot de passe oublié' link. Below this is a section for paying taxes with a 'Payer mes impôts locaux' button. The right column, titled 'Création de mon espace professionnel', features a 'Créer mon espace professionnel' button. Below that is the 'Activation de mon espace / mes services' section with an 'Activer mon espace / mes services' button. A red arrow points to this button. The footer identifies the 'Direction générale des Finances publiques'.

👉 Cliquez sur le lien « **Activer mon espace / mes services** »

La suite des écrans est présentée dans le paragraphe suivant.

4.2.2 Si vous avez cliqué sur le lien d'activation, vous accédez directement à l'écran d'activation (sans passer par les écrans ci-avant)

L'écran de saisie du code d'activation vous est affiché :

Activez votre espace / vos services

Code d'activation Identifiants Récapitulatif

Les champs marqués d'un astérisque (*) doivent être renseignés.

Saisissez le code d'activation : * YnsfLgSNtUuu
12 caractères

Recopiez les caractères de l'image : * qjviab

Changer l'image Ecouter l'extrait sonore

Continuer

☞ Saisissez le code d'activation reçu par courriel ainsi que les 6 caractères de l'image.

Il ne s'agit pas ici de votre mot de passe, mais du code reçu par messagerie électronique.

☞ Cliquez sur le bouton « Continuer »

Une fois le code d'activation saisi, l'écran suivant est affiché :

Activez votre espace / vos services

Code d'activation | **Identifiants** | Récapitulatif

Les champs marqués d'un astérisque (*) doivent être renseignés.

Saisissez le code d'activation : YnsfLgSNtUuu

Saisissez votre adresse électronique de connexion : * lila.rosemonde@orange.fr
utilisateur@domaine

Etape précédente | Effacer | Continuer

↳ Saisissez l'adresse électronique de connexion à l'espace puis sur le bouton « Continuer »



Si vous restez bloqué sur la page ci-dessus après avoir cliqué sur le bouton "Valider", la modification de l'adresse électronique de connexion n'a pas abouti ; veuillez vérifier si l'option "Bloquer les fenêtres publicitaires intempestives" de votre navigateur internet est activée :

- Si oui, vous devez ajouter le site internet de l'administration fiscale (chaîne de caractères " *.impots.gouv.fr ") dans la liste des sites autorisés. Ensuite, fermez toutes les pages du navigateur et reprenez la procédure au sous-chapitre 4.2.1 ;
- Si non, contactez l'assistance (cf. Chapitre 5. En cas de problème dans l'accomplissement de cette démarche).

Une page confirmant la modification de votre adresse électronique de connexion s'affiche :

 **Activez votre espace / vos services**

Code d'activation Identifiants **Récapitulatif**

 **Votre inscription**

Lila ROSEMONDE

Votre inscription a été réalisée le 21 août 2023 sous le numéro **20232330000101**.

Ce numéro d'abonné vous est personnel et doit le rester.

Sauvegardez ou imprimez le récapitulatif

Il vous sera indispensable en cas de perte de votre mot de passe.

 **Vos services en ligne**

Pour adhérer ou utiliser les services en ligne, cliquez sur le bouton ci-dessous, puis saisissez vos identifiants pour accéder à votre espace professionnel.

Accédez à vos services en ligne

 **Vous devez sauvegarder les informations récapitulatives de votre espace** ; elles vous seront indispensables lors d'opérations particulières (oubli du mot de passe, changement des identifiants, etc.).

4.3 Sauvegarde des informations récapitulatives de votre espace professionnel



Activez votre espace / vos services

Code d'activation > Identifiants > **Récapitulatif**

Votre inscription

Lila ROSEMONDE

Votre inscription a été réalisée le 21 août 2023 sous le numéro 20232330000101.

Ce numéro d'abonné vous est personnel et doit le rester.

[Sauvegardez ou imprimez le récapitulatif](#)

Il vous sera indispensable en cas de perte de votre mot de passe.

Vos services en ligne

Pour adhérer ou utiliser les services en ligne, cliquez sur le bouton ci-dessous, puis saisissez vos identifiants pour accéder à votre espace professionnel.

[Accédez à vos services en ligne](#)

👉 Sur l'écran de confirmation, cliquez sur le lien « Sauvegardez ou imprimez votre formulaire »

Les informations récapitulatives de votre espace professionnel s'affichent dans un fichier au format PDF.

| | | |
|--|---|--|
|  <p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p> |  <p>impots.gouv.fr</p> |  <p>FINANCES PUBLIQUES</p> |
| <h2>VOTRE ESPACE PROFESSIONNEL</h2> | | |
| RECAPITULATIF DE VOS DONNEES PERSONNELLES | | |
| Vos coordonnées | | |
| Nom : | Lila | |
| Prénom : | ROSEMONDE | |
| N° d'abonné : | 20232340000101 | |
| Téléphone : | 0123456789 | |
| Adresse électronique de connexion : | lrosemonde@orange.fr | |
| Adresse : | 12 rue de Longchamp Paris FRANCE | |
| Votre question/réponse de confiance <i>(indispensable en cas de perte de votre mot de passe)</i> | | |
| Question de confiance : | Le prénom de votre conjoint(e) ? | |
| Réponse de confiance : | Paul | |
| Votre espace professionnel : document créé le 22/08/2023 à 14h09mn36s | | |

↳ **Enregistrez ce fichier et éventuellement imprimez-le pour vos archives**

En effet, les informations récapitulatives de votre espace seront indispensables pour certaines opérations (oubli de votre mot de passe par exemple). Elles sont également disponibles à tout moment depuis votre espace via les liens « Gérer mes services » puis « Gérer vos coordonnées ».

 **FIN d'étape : votre espace est désormais accessible en saisissant votre nouvelle adresse électronique de connexion et votre mot de passe.**

Si vous essayez ultérieurement d'accéder à votre espace en saisissant votre ancienne adresse électronique de connexion, l'accès sera refusé.

 Après vous être identifiés avec votre nouvelle adresse électronique et votre mot de passe, vous retrouvez votre espace tel qu'il était précédemment, avec tous vos dossiers et services en ligne.

4. En cas de problème dans l'accomplissement de cette démarche

Pour tout renseignement supplémentaire, l'assistance aux usagers des téléprocédures est joignable de **8h00 à 19h30** du lundi au vendredi, selon deux canaux :

- ✓ le téléphone via le n° **0809 400 210** (service gratuit + prix appel) ;
- ✓ le formulaire électronique disponible depuis le site www.impots.gouv.fr > Contact et RDV / Accéder > Professionnel > Une assistance aux téléprocédures > Par formuel pour une procédure de déclaration en ligne des données > Accéder au formuel.